



L'an deux mille vingt-six le 25 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Jeandelaincourt, après convocation légale du 18 JUIN 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. CREUZEL Christophe – M. SALVE Olivier – M. LEMOINE Anthony - M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel - M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique - Mme MARCHAL Astrid – M. GUEZET Philippe - Mme MILLET Prisca – M. WEIL Rémy - M. GODEFROY Michaël – M. MALGRAS Jean François - M. THOMAS Claude – Mme ROBILLOT Fanny - M. BOUCHEZ Hubert - M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe - Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard - M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. MASCIOCCHI Thomas - Mme RAMPON Catherine - M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOUE Nicolas – Mme MERTZ Noëlle - Mme DEGUILLI Sabine – M. ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. THIRION Christian – Mme GUILLLOU Christine - M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : M. MATHEY Dominique à M. CHANE Alain – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOUE Nicolas – Mme GEHLFUSS à Mme ROJAS Magali – Mme RUSTOM Lina à Mme DEGUILLI Sabine

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombrait : **48 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 56

Présents : 43

Pouvoirs : 5

Excusés :

Votants : 48

Date d'affichage : 2 juillet 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 48

Contre :

Absentions :

INSTITUTION

33_06_2026

Nomination des délégués de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné au GAL (Groupe d'Action Locale) du Val de Lorraine

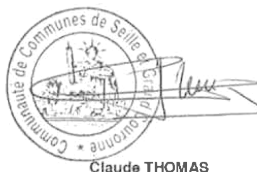
Claude THOMAS, Président, rappelle la constitution, à l'échelle du Val de Lorraine, d'un Groupe d'Action Local (GAL) chargé de gérer et d'administrer le programme LEADER porté par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural).

LEADER est un programme de l'Union européenne dédié au développement des territoires ruraux. Sur le territoire du Val de Lorraine, il représente près de 1,14 million d'euros mobilisés pour soutenir des projets partenariaux et innovants. Les aides LEADER viennent en complément d'autres financements publics et peuvent atteindre jusqu'à 50 000 € par projet, avec une aide minimale de 3 000 €.

Il convient de nommer un-e représentant-e titulaire, ainsi qu'un-e suppléant-e, de la CCSGC auprès du GAL du Val de Lorraine.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Désigne** M. THOMAS Claude comme représentant titulaire de la CCSG au GAL du Val de Lorraine :
- **Désigne** Mme Magali ROJAS Comme représentante suppléante de la CCSG au GAL du Val de Lorraine :



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2026.07.01 18:48:01 +0200
Ref:11313988-17074279-1-D
Signature numérique
le Président